

MAIRIE DE MEIGNEUX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Septembre 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Véronique SAMSON, Maire

Éric MARCHERAT, Estelle BOUTONNET, Julien CASSATA, Mario MENDES, Rosina CAPICCHIONI, Denis BARRAY, Lætitia CHAPELLE, Sandrine DESMAREST, Christophe CHAPELLE.

Absent : Pascal PATUREAU, ayant donné pouvoir à Mme le Maire, Véronique SAMSON

Mme le Maire ouvre la séance à 20h30 à la salle des conseils de la mairie.

Elle propose au conseil municipal de modifier un point à l'ordre du jour du conseil municipal :

☞ Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

- **2021-23 POUVOIR DONNE A MME LE MAIRE DE SOGNOLLES-EN-MONTOIS POUR ETRE COORDINATRICE DE PASSATION DE MARCHE ET DU CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE RENFORCEMENT DE LA ROUTE DITE "DES VERRINES"**

Mme le Maire expose à ses conseillers la nécessité de s'associer avec la commune de Sognolles-en-Montois afin d'engager des travaux de renforcement de la route dite "des Verrines" entre Meigneux et Sognolles-en-Montois.

C'est pourquoi, il nous est demandé de donner pouvoir à Mme le Maire de Sognolles-en-Montois afin :

- d'être coordinatrice pour la passation de marché ;
- de lancer l'appel d'offre ;
- de choisir l'entreprise pour le renforcement de la route ;
- de solliciter les subventions d'état ;
- de signer tout document afférent à l'élaboration du projet.

Après discussion, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner cette compétence à Mme le Maire de Sognolles-en-Montois.

- **2021-24 VENTE D'UN MATERIEL COMMUNAL**

Mme le Maire rappelle que le tracteur Renault R7052 qui servait à l'entretien de la commune n'est plus en fonction et qu'il a été décidé de le mettre en vente.

Après étude des deux propositions reçues :

- Proposition 1 : M. Michel GUAY, pour la somme de 280€
- Proposition 2 : M. Philippe MAURY, pour la somme de 400€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve la vente du matériel à Philippe MAURY, au prix de 400€
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

AFFAIRES DIVERSES

- **Concernant l'apéritif organisé par la mairie le 10 septembre 2021**, Mme le Maire et ses conseillers discutent des modalités d'organisation et de réception.
- **Concernant les anciens**, Mme le Maire et ses conseillers discutent des modalités d'organisation du goûter animé qui aura lieu le 21 novembre 2021, si toutefois les conditions sanitaires le permettent. Il est décidé qu'aucune participation ne sera demandée aux accompagnants.
- **Concernant le journal communal**, Mme le Maire et les conseillers délégués de cette commission décident de se réunir la semaine suivante pour élaborer les articles et d'éditer la nouvelle édition courant septembre.

Séance levée à 21h15

Vu par Nous pour affichage, le 06 Septembre 2021.
Véronique SAMSON, Le Maire